

ATTESTATION DE RÉUSSITE

Je soussigné **GERICKE PIERRE**
Président du Jury DELF
au Centre d'examen de : **MILAN (ITALIE)**

atteste que :

BOSCOLO FEDERICO
né le 30/03/1980 à **ANGERA (ITALIE)**
n° de candidat : **039002-019688**

a présenté avec succès les épreuves de l'examen :

DELF B1

Niveau **B1** du Cadre européen commun de référence pour les langues

session : **2006-05-T** à : **CENTRE CULTUREL FRANCAIS**

avec les résultats suivants :

ÉCRIT	Compréhension	note : 18,00 / 25	NOTE FINALE : 50,00 / 100
	Production	note : 6,00 / 25	
ORAL	Compréhension	note : 14,50 / 25	
	Production	note : 11,50 / 25	

fait le **28/06/2006**

le **Président du jury**



Le DELF et le DALF comportent 6 diplômes indépendants :

DELF A1 DELF A2
DELF B1 DELF B2
DALF C1 DALF C2

Important : cette attestation comporte votre numéro d'identification DELF-DALF. Ce numéro est définitif. Vous devez le communiquer à chacune de vos inscriptions, dans le même centre d'examen ou dans un centre différent.

Le présent document atteste de la réussite au diplôme correspondant, en l'attente de la délivrance du diplôme définitif.

Cette attestation est délivrée en un seul exemplaire. Aucun double ne pourra être établi. Ne vous en dessaisissez jamais.